

NOS ACTUS

La Communauté de Communes
de Londinières à vos côtés



N°21

JUIN 2025

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



« **Restez comme vous êtes** » voilà les mots que prononçait Hervé Morin, président de la Région Normandie le 25 avril dernier lors de sa venue à Londinières « **Votre Communauté de Communes est à taille humaine, nous avons besoin de ce type de collectivité, [...] un regroupement avec d'autres ne vous apporterait rien de plus, et ne vous ferait pas faire d'économies !** ».

Le message est clair, et il nous va bien !

Aujourd'hui, notre collectivité fait des envieux, car nous avons réussi à fédérer, nos projets avancent et ils sont nombreux.

Tous les élus, toujours très assidus aux réunions comme lors des manifestations, mesurent la chance de travailler dans de telles conditions. Cette situation nous permet d'être réactifs, avec un fonctionnement plus simple, ce qui correspond bien au territoire.

Nous souhaitons continuer à travailler dans cet «esprit d'équipe» qui nous caractérise, d'aider les associations, les habitants, les élèves, les collectivités.

En mars, nous avons offert à plus de 400 personnes du territoire un spectacle Cabaret haut en couleurs, organisé par 50 bénévoles venus des 16 communes de la ComCom. Une belle prouesse à renouveler !

À l'heure où «l'individualisme» nous ronge, il est rassurant de vivre de tels moments de partage.

Pour reprendre la phrase de Bertrand Bellanger, Président du Département de la Seine-Maritime, «**La Communauté de Communes de Londinières est la plus petite du Département mais pas la moins dynamique**» et nous vous le prouverons encore dans les mois à venir !

Bel été à tous, profitez du repos mérité, retrouvons-nous en septembre pour de nouveaux projets !
Vive notre territoire, vive la ComCom de Londinières !

Armelle Biloquet
**Présidente de la Communauté
de Communes**

NOS ACTUS

SUR LA FRANCE SERVICES

Le 29 avril dernier s'est tenu le **Comité de Pilotage de la France Services de Londinières**.

Les conseillères Julie et Justine ont rendu compte de l'activité 2024 de la structure aux partenaires et élus locaux. Des opérateurs nationaux (CAF, MSA, France Travail, CARSAT, DRFIP), le représentant de la Préfecture de Seine-Maritime, l'animatrice départementale France Services, ainsi que des élus du territoire étaient présents pour échanger sur l'année écoulée.

Parmi les éléments au cœur des échanges, une attention particulière a été portée à l'analyse de la fréquentation. Les données partagées ont permis de dresser un portrait précis des usagers :



Nouveautés : l'annonce de la mise en place prochaine d'ateliers numériques.

Ce nouveau service répondra à un besoin d'accompagnement aux usages du numérique, notamment pour les démarches en ligne. Ces ateliers auront vocation à renforcer l'autonomie des usagers et à lutter contre l'exclusion numérique.

Nous vous tiendrons informé lorsque nous aurons une date de mise en place des ateliers.

Changement d'horaires à partir du 1er juillet :

- | | |
|--------------------------------|----------------------|
| - Lundi : 14h-18h | - Jeudi : 9h-13h |
| - Mardi : 13h-17h | - Vendredi : 13h-17h |
| - Mercredi : 9h-12h et 13h-18h | - Samedi : 9h-12h |

NOS ACTUS

SUR LE PLUi



Les élus travaillent sur le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et ont commencé à travailler sur le zonage. Deux réunions publiques sont prévues, elles sont ouvertes à tous, vous pouvez y poser toutes vos questions. Vous pouvez ainsi savoir plus précisément où en est l'avancement de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et rencontrer le bureau d'études.

Les réunions publiques auront lieu le 19 juin 2025 à la salle des fêtes :

- à Bures-en-Bray à 14h,
- et à Grandcourt à 18h.

NOS ACTUS

SUR LE BUDGET

Activité de l'exercice 2024

Maison Médicale

Dépenses fonctionnement

57 198,29 €

Recettes fonctionnement

94 014,32 €

Dépenses investissement

53 394,00 €

Recettes investissement

90 038,34 €



Zone d'Activité

Dépenses fonctionnement

199 675,81 €

Recettes fonctionnement

379 420,55 €

Dépenses investissement

492 949,35 €

Recettes investissement

413 743,99 €



Budget principal

(poubelles, déchetterie, salaires, investissements fonciers)

Dépenses fonctionnement

1 218 289,55 €

Recettes fonctionnement

2 733 217,71 €

Dépenses investissement

23 488,47 €

Recettes investissement

105 636,43 €



En 2024, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) contribue à hauteur de 463 673€. Le coût des déchets (tout confondu) nous coûte 495 568€. Notre déficit est donc de 31 895€ contre 195 793€ l'année précédente.

Nos **principales dépenses** sont :

- Les Ordures Ménagères (O.M : Déchetterie, ramassage...)
- Salaires, indemnités
- Contribution aux différents syndicats (Bassins versants, PETR)

Nos **principales recettes** sont :

- Les TAXES (impôts divers)
- L'IFER résultant de l'implantation d'éoliennes sur notre territoire
- Dotations d'État

La ComCom soutient notre territoire

Subventions aux associations

La ComCom accompagne les associations du territoire à hauteur de 43 824 € en 2025 :

- AS Collège
- Badminton Loisirs
- École de musique
- Grenier de la Mothe
- HandBall Club de Londinières
- Jeunes de Fresnoy-Folny
- Les p'tits loups
- Resto du cœur
- Sarabande
- Temple Fest
- Tennis Londinières
- Tennis Osmoy
- Union commerciale
- US Londinières

Prêt de matériels

La ComCom met gratuitement à disposition des communes et des associations de notre territoire différents matériels :

- Deux barnums
- Des barrières de ville
- Enceinte et micros

Pour les personnes intéressées, vous trouverez la convention dans la rubrique les actualités sur le site de la Communauté de Communes.

Écoles et collège

La ComCom participe financièrement à la vie éducative en prenant en charge une partie des interventions de musique à l'école, des frais de piscine (pour les écoles et le collège) et une partie des transports scolaires.

- Les interventions de musique à l'école sont prises en charge à 50% à hauteur de 1 000€.

- Les frais de piscine sont pris en charge à 60% du coût des créneaux avec un plafond de 70€ pour les écoles primaires et de 2,40€ par collégien et par séance à hauteur de 60€ par séance.

- Cette année, avec l'augmentation du prix du transport scolaire (collège et lycée), la ComCom a décidé d'augmenter sa participation financière afin que le reste à charge des familles n'augmente pas.

	Tarifs régionaux			Prise en charge ComCom			Part familiale		
	Collégien Lycéen	Interne	Maternelle Primaire	Collégien	Lycéen	Interne	Collégien	Lycéen	Interne
Sans tarification	140 €	70 €	70 €	85 €	85 €	65 €	55 €	55 €	5 €
Avec tarification (QF<500€)	70 €	35 €	35 €	70 €	70 €	35 €	0 €	0 €	0 €



L'inscription pour l'année 2025-2026 se fera du 17 juin au 31 juillet 2025, tout retard entrainera une majoration de 20€ sur vos frais d'inscriptions.

NOS ACTUS

SUR LES DÉCHETS

RAMASSAGE EN PORTE À PORTE

Ordures ménagères

Il peut arriver que les ripeurs refusent de vider votre poubelle... bien souvent vous l'avez surchargée exceptionnellement, et de ce fait, la rendant trop lourde voir indéplaçable au risque de la casser. Dans ce cas, aider le ripeur au moment du ramassage, cela peut être une bonne initiative de votre part.

Poubelles jaunes

Quelques rappels sur les bons gestes de tri
JE NE METS PAS D'ENCOMBRANTS MAIS QUE
DES EMBALLAGES MÉNAGERS VIDES ET EN VRAC !
(Pas de sacs remplis dans la poubelle)



Bien trier, c'est agir pour demain

Dans notre communauté de communes, la poubelle jaune est ramassée en porte-à-porte : profitons-en pour bien trier !

- ♦ Dans la poubelle jaune : uniquement les emballages et papiers (bouteilles en plastique, boîtes de conserve, cartonnettes, briques alimentaires, journaux...)
- ♦ Dans les ordures ménagères : tout le reste (restes de repas, mouchoirs, couches, vaisselle cassée, objets non recyclables...)

À ne pas faire :

- ♦ Mettre des sacs fermés dans la poubelle jaune
- ♦ Jeter des jouets, vêtements ou déchets alimentaires dans le tri

Un tri bien fait :

- ♦ Facilite le recyclage
- ♦ Réduit les coûts
- ♦ Protège l'environnement

Un geste simple, utile et solidaire. **Merci de trier avec soin !**



DÉCHETTERIE

Quelques rappels, depuis janvier 2024 l'apport de tontes de pelouses ne devrait pas être accepté (les tonnages d'enlèvement nous sont facturés au prix de 45€ par Tonne).

Trouver une solution de proximité : mulching, compost, vous est toujours recommandé.

Pour information :

BENNE AMIANTE RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX PARTICULIERS

L'apport de vos déchets amiantés liés pourra se faire les 1er mercredi matin du mois de septembre et octobre 2025.

Vos déchets amiantés doivent être impérativement filmés et non palettisés.

Les consignes de sécurité vous seront donné lors de la prise de rendez-vous

Important : Prendre rendez-vous en appelant la ComCom au 02.35.17.04.71

Un certificat vous sera délivré au moment de la livraison



NOS ACTUS

SUR LA COM COM

RAPPEL NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

À l'heure où les frelons commencent à réapparaître, voici un rappel de la démarche à suivre lorsqu'un nid de frelons asiatiques a élu domicile chez vous :



1ère étape : Déclarer le nid à votre mairie

2ème étape : Faire intervenir un professionnel agréé

Une liste est disponible sur le site : <https://www.frelonasiatique76.fr/entreprises/>

3ème étape : Faire tamponner et signer la facture par votre mairie

4ème étape : Transmettre la facture tamponnée et signée avec votre RIB à la communauté de communes de Londinières afin qu'une partie de la facture vous soit remboursée

ACCÈS COLLÈGE



Un arrêté a été mis en place concernant l'accès du collège par les parents d'élèves. **L'accès au collège est réservé** uniquement aux ayants droit (personnel, enseignants, personnes autorisées).

Une voie piétonne sécurisée est disponible pour les élèves.

Les contrevenants risquent une amende de 135 € et un retrait de 4 points.

Pour l'instant, la gendarmerie n'a pas encore verbalisé, mais cela pourrait changer si les infractions continuent.

MAISON DE SANTÉ

Les travaux d'extension, ainsi que de la création d'un parking, de la Maison de Santé vont démarrer cet été pour une fin de travaux à la fin du printemps 2026.

Le bâtiment à l'arrière de la ComCom a été démoli afin de permettre les travaux d'extension de la Maison de Santé, avec la création du parking.

Nous accueillons désormais une Sophrologue et une Réflexologue à la Maison Pluridisciplinaire de Santé.

Sophrologue :

« J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de ma consultation de sophrologie, au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, 14 rue du Beau Soleil à Londinières.

- Une approche complémentaire pour accompagner les patients au quotidien et optimiser leur parcours de soin.

- Parce que travailler en équipe pluridisciplinaire fait partie de mon quotidien depuis de nombreuses années, notamment dans mes deux consultations hospitalières, il était important pour moi d'apporter la sophrologie au sein de la maison de santé de Londinières.

Je partage mon temps et mon bureau avec la psychologue, et accompagne les professionnels en place : médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, orthophoniste, podologue et chiropracteur. »

Présente les lundis de 9h à 18h, 06.95.35.83.54



Arrivée de la Sophrologie à la maison médicale de Londinières



Londinières



Pour un accompagnement du patient dans sa globalité, en complémentarité des divers praticiens de la MMS, j'interviens une journée par semaine, toujours dans le but d'amener une pratique permettant d'améliorer la qualité de vie des patients.



Réflexologue :

“Suite à 20 ans d'expériences professionnelles dans des postes administratifs, j'ai souhaité me reconverter dans une activité tournée vers les autres et qui aurait davantage de sens pour moi. La réflexologie a été un vrai coup de cœur !

Après un an de formation, je suis à présent certifiée et affiliée à la Fédération Française des Réflexologues.

N'hésitez pas à me contacter, je serais ravie de vous accueillir les mercredis à la maison de santé de Londinières, de 9h à 18h30, afin de vous faire découvrir cette technique ancestrale aux nombreux bienfaits.”

Stéphanie LEFEVRE
Réflexologue
06.31.55.26.53



TRAVAUX Zone d'Activité

Des travaux ont été fait afin de viabiliser et aménager les entrées pour les différentes entreprises. Un terrain de 7100 m2 classé en zone UX (zone d'activité) a été acquis, ce qui permettra d'accueillir d'autres entreprises.



SIGNATURE DU PACTE TERRITOIRIAL

La signature des volets 1 et 2 du Pacte Territorial (le volet 3 est pris en charge par le Département) a eu lieu avec l'organisme Page9. Le Pacte Territorial nous permet de vous accompagner au mieux sur vos projets de rénovation de votre habitat avec la permanence mensuelle le 4ème jeudi de chaque mois ou par téléphone au 09.75.89.62.02.

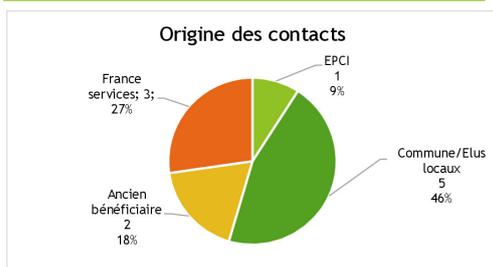


Bilan du 1er trimestre :

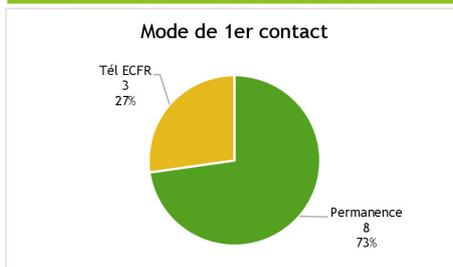
Ce sont 11 propriétaires de sept communes de notre territoire qui sont venus sur les permanences mensuelles soit une représentation de 43,75 % de nos communes.

Les thématiques les plus abordées ont été l'Énergie et l'autonomie. Après l'échange avec l'Espace Conseil France Renov (ECFR) un tiers des propriétaires souhaitent faire les travaux en étant accompagné par l'ECFR.

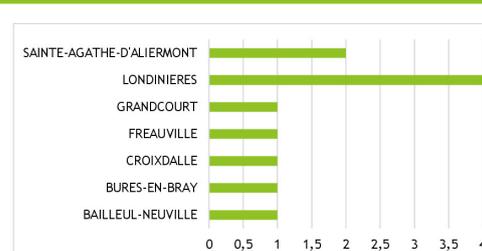
ORIGINE DES CONTACTS 1er trimestre 2025



MODE DE CONTACT 1er Trimestre 2025



PROVENANCE DES CONTACTS 1er Trimestre 2025



SIGNATURE DU CONTRAT DE TERRITOIRE

Comme toutes les EPCI du Département, la Communauté de Communes de Londinières a signé le 25 avril 2025 le contrat de Territoire impliquant la Région, le Département et l'EPCI (Communauté de Communes). Cela permet d'avoir l'assurance d'un engagement financier pour des projets structurant un territoire. Chez nous, c'est l'extension de la Maison de Santé qui a été retenu, projet d'une grande importance pour tous les habitants. Il permettra d'accueillir de nouveaux praticiens et de pérenniser l'offre de santé pour tous.



Au-delà des financements de la Région et du Département, nous attendons une subvention de l'état d'un maximum de 18% (DETR), nous avons aussi réussi à obtenir d'EDF une subvention exceptionnelle dans le cadre du grand chantier de l'EPR2 de Penly (100 000 €). Le coût des travaux est estimé à 1 200 000 € HT.



SACRÉ PAYS DE BRAY

L'association "Comité de Sauvegarde de la Chapelle de Boissay" va participer à l'évènement Sacré Pays de Bray qui permettra d'ouvrir la chapelle consacrée à St Méline **le dimanche 6 juillet 2025 de 14h à 17 h30** pour des visites guidées.

Profitant de son ouverture, une exposition de peinture aura lieu du samedi 5 juillet au dimanche 6 juillet (10h-12h et 14h-17h). L'exposition "le rupestre informatisé" a pour argument de mettre en avant l'art rupestre et la modernité. Ces réalisations sont des tentatives symboliques de condensation de ces mouvements paradoxaux. Une représentation d'un message d'espoir qui joue sur la récupération, symbolisant la transmission où la vie se transmet de génération en génération ; l'infini à partir du fini. De la mise en lien d'une rencontre improbable de ces matériaux jaillit une beauté dévoilée incitant à narrer des histoires aussi singulières qu'éphémères. L'artiste, Alain Noble, nous propose ainsi des œuvres mêlant des matériaux informatiques à des silhouettes représentant l'humanité.

Vous pourrez profiter de votre visite à la chapelle de Boissay pour aller vous promener ensuite à l'étang " sans nom" situé à peu de distance.

Christine Désaubry – secrétaire du Comité de Sauvegarde de la Chapelle de Boissay

RETOUR SUR PIERRES EN LUMIÈRES

Le samedi 17 mai, l'église Notre-Dame d'Osmoy a accueilli une soirée exceptionnelle dans le cadre de l'évènement Pierres en Lumières, mêlant art, musique et patrimoine.

Ce rendez-vous culturel a réuni six peintres, douze musiciens et près de 80 participants, venus partager un moment unique au cœur de cet édifice récemment restauré. Les œuvres exposées et les prestations musicales ont su mettre en valeur la beauté du lieu, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette soirée marquait également la réouverture de l'église au public, après d'importants travaux de rénovation. L'occasion de remercier les donateurs, mais aussi de souligner l'implication de la Fondation du patrimoine et du Club des Mécènes, dont le soutien a été déterminant pour la préservation de ce monument emblématique du territoire.

Organisée six ans après une première édition, cette deuxième soirée Pierres en Lumières à Osmoy a su renouer avec l'esprit de partage et de valorisation du patrimoine, témoignant d'un attachement collectif fort à un patrimoine vivant.



PORTRAIT

ILS SONT D'CHEZ NOUS !

Lors des deux dernières lettres, nous avons consacré le portrait aux retours d'expériences des Jeux Olympiques et des voeux de chaque commune de la ComCom. Cette fois-ci, nous reprenons la présentation d'un habitant, ou plutôt deux habitants de notre Communauté de Communes pour cette 21ème lettre.

Deux artistes posent leurs valises à Fréauville !

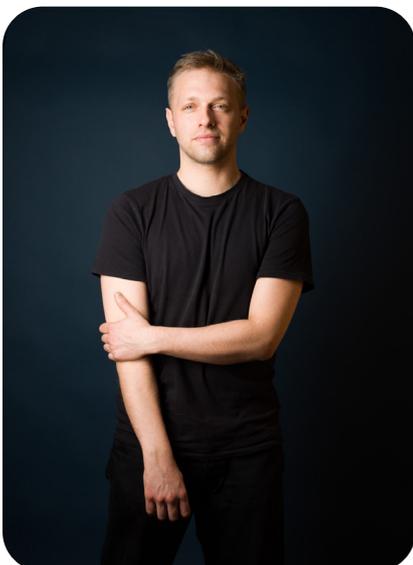
Fréauville accueille deux nouveaux habitants hauts en couleur : Geoffroy Peverelli, connu sur scène sous le nom de Fürsy von Colmar, et Agathe Jolivet, autrice et metteuse en scène.

Geoffroy, cabarattiste, s'est illustré dans les prestigieuses salles parisiennes telles que Madame Arthur ou plus récemment le Cabaret Barbichette à La Machine du Moulin Rouge. Son univers flamboyant, à la fois drôle et incisif, séduit un public toujours plus large.

À ses côtés, Agathe Jolivet, originaire de Rouen, signe les textes et met en scène leurs créations. Elle connaît bien la région : enfant, elle passait beaucoup de temps à Dieppe et dans ses environs. Un attachement profond à ce coin de Normandie qu'elle a su transmettre à Geoffroy.

Ensemble, ils forment un duo artistique aussi créatif que complice, bien décidé à mêler la quiétude normande à l'effervescence de la scène. Ils ont fondé une compagnie et écrit deux spectacles actuellement en tournée, dont leur toute nouvelle création : La Boîte à Fürsy, un cabaret itinérant qui prend l'allure d'une boîte lumineuse où s'enchaînent numéros, surprises et une bonne dose de folie. Une parenthèse enchantée qui voyage de ville en ville. S'ils ont choisi de s'installer à Fréauville, c'est pour le cadre naturel apaisant, l'accès à la mer... et le célèbre Neufchâtel, évidemment !

Une arrivée qui promet de belles rencontres culturelles à venir dans notre commune.
Bienvenue à eux !



Crédit photo : Harold Passini et Sophie Labruyere

NOS ACTUS

SUR LE DIVERTISSEMENT

Succès éclatant pour le premier spectacle cabaret de la Communauté de Communes de Londinières !

Ce dimanche 30 mars après-midi, la salle des sports de Londinières a vibré au rythme des plumes, des paillettes et de la magie à l'occasion de la toute première édition d'un spectacle cabaret organisé par la Communauté de Communes de Londinières. Un événement haut en couleur, proposé gratuitement aux habitants, et qui a su séduire.

Sous un soleil éclatant, 350 spectateurs se sont rassemblés pour profiter d'un après-midi festif et chaleureux où le public a été conquis dès les premiers instants.

Sur scène, le spectacle a tenu toutes ses promesses. Des danseuses éblouissantes ont enchaîné les tableaux rythmés, accompagnées d'une chanteuse à la voix envoûtante et d'un chanteur tout aussi talentueux. Un magicien est venu compléter ce beau programme avec des tours aussi étonnants que divertissants.

Au-delà de la qualité des performances, c'est surtout l'ambiance générale qui a marqué les esprits : un véritable moment de convivialité et de partage. Les sourires étaient sur tous les visages, preuve que cette première édition a su toucher son public.

Un **immense merci** aux 50 bénévoles présents, sans qui rien n'aurait été possible. Leur énergie, leur disponibilité et leur sourire ont grandement contribué à la réussite de cette journée. Accueil, vente de gâteaux, service des boissons, accompagnement du public... Ils ont été sur tous les fronts avec une générosité remarquable.

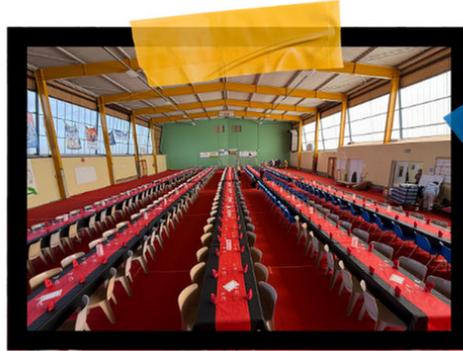
Avec un tel succès, nul doute que cette initiative ne restera pas sans lendemain. La Communauté de Communes peut se féliciter de cette belle première, et les habitants en redemandent déjà !

Retour en images sur cet après-midi





Cabaret 2025



LES DATES

À RETENIR

JUIN

DIMANCHE 8 JUIN

Marché floral et produits fermiers (marché de producteurs et d'artisans locaux : arts et créations, produits gourmands, plantes, fleurs, etc...) à 20h à la salle des fêtes de Preuseville organisé par le comité des fêtes

SAMEDI 14 JUIN

Soirée Moules-Frites organisée par l'association Vie au Village de Clais

SAMEDI 14 JUIN

Fête de la musique à partir de 18h dans le centre bourg de Londinières. Cette année, participation exceptionnelle de Christiane Oriol, qui fera chanter les enfants de l'école du Tilleul, ainsi que 6 autres groupes dont la tête d'affiche "One step from the scythe". Les groupes rattachés à l'école de musique : "Londipop orchestra", "PLS", "Black Flowers", "Jyke and the whleks" et "Sons of apache" seront de la partie pour passer une soirée inoubliable.

DIMANCHE 15 JUIN

Loto organisé par le club Vivre entre nous de Smermesnil

DIMANCHE 15 JUIN

Remise de ceintures aux judokas organisé par le Judo Club de 10h à 12h au gymnase d'Envermeu



VENDREDI 20 JUIN

Fête de la musique Concert à 20h00 de la chorale "Voix si, voix là" à l'église de Londinières

MERCREDI 25 JUIN

Remise de ceintures aux élèves judo scolaire (cp et ce1) par le Judo Club à 15h au foyer de Londinières

DIMANCHE 29 JUIN

Foire à tout organisé par le comité des fêtes de Smermesnil

LUNDI 30 JUIN

Assemblée générale du club de Badminton Loisirs de Londinières à 19h à l'espace J-P Dancourt

JUILLET

JEUDI 3 JUILLET

Audition de fin d'année à 20h au foyer de Londinières organisé par l'École de musique



VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 JUILLET

Spectacle nocturne "Robin" organisé par Sarabande à Fresnoy-Folny, ouvert à tous

SAMEDI 12 JUILLET

Repas cochon de lait organisé par la commune de St-Pierre des Jonquières

DIMANCHE 13 JUILLET

Concours de pétanque organisé par le Tennis club d'Osmoy

DIMANCHE 13 JUILLET

Repas (sur inscription) organisé par le Comité des Fêtes de Preuseville "Preuseville en fête"

JEUDI 17 JUILLET



Critérium du jeune conducteur sur le parking Jean-Pierre Dancourt, route de Croixdalle organisé par la Com-Com, gratuit, ouvert à tous les enfants (7 à 14 ans). **Inscription impérative à la mairie de Londinières !** 2 places offertes au 24h du Mans au meilleur de la catégorie 7 à 11 ans. Sensibilisation ouverte à la sécurité routière avec les pompiers et la gendarmerie pour tous (enfants et parents).

AOÛT

LUNDI 18 AOÛT

Nouvelle saison (reprises des activités) Badminton Loisirs Londinières, espace JP Dancourt

MARDI 19 AOÛT

Tournoi de Tennis du 19 août au 6 septembre (finale) au club-house du Tennis, inscription au 06.95.46.05.97

JEUDI 27 AOÛT

Commémoration patriotique des anciens d'Ecorcheboeuf organisée par la mairie de Croixdalle

SAMEDI 30 AOÛT

Tournoi animation (par équipe et sous forme de jeux) organisé par le Tennis club d'Osmoy-St-Valéry

DIMANCHE 31 AOÛT

Foire à tout organisée par le foyer rural de Bures-en-Bray

SEPTEMBRE



DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Randonnée pédestre sur les chemins communaux de Clais et apéritif campagnard organisée par l'association Vie au Village.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Fête patronale de Londinières organisée par le comité des fêtes de Londinières

Samedi 13, Forum des Associations (Hand, Foot, École de musique, Badminton, Black Stars...)
Dimanche 14, Corso fleuri avec la présence de l'École de musique



VENDREDI 19 SEPTEMBRE

Assemblée générale du Tennis club d'Osmoy

SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Randonnée vélo organisée par le Tennis club d'Osmoy

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Loto organisé par le Comité des fêtes de Smermesnil

OCTOBRE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE

Fête patronale de Smermesnil (animations, manèges...) organisée par la mairie et le Comité des fêtes de Smermesnil

NOVEMBRE

SAMEDI 8 NOVEMBRE

Soirée karaoké organisée par le Comité des Fêtes de Smermesnil



DIMANCHE 30 NOVEMBRE

Loto organisé par Les P'tits Bambins de Smermesnil



DÉCEMBRE

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Bourse de Noël organisée par le Comité des fêtes de Smermesnil

ComCom

9 rue des granges,
76660 Londinières

02 35 17 04 71

mardi 10:00–12:30

jeudi 10:00–12:30

vendredi 10:00–12:30

Gardons
le contact !

www.comcom-londinieres.fr

